

LE SITE B&G INVEST

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose d'apprendre à spéculer sur les monnaies étrangères sur le Forex. Devant les problèmes qui ont existé de 2011 à 2015, nous avons voulu en savoir plus.

Le site internet :

Il a été créé le 04/12/2019. Nous publions le whois :

<http://whois.domaintools.com/bnginvest.com>

Nos recherches :

La page accueil contient 4 pages que nous reproduisons ci-dessous :

[La page - contacts -](#)

[La page résultats](#)

[La page - nos tarifs -](#)

La quatrième concerne les témoignages.

Le contenu est particulièrement pauvre.

La page "tarif" :

Les prix sont particulièrement attractifs. Il faut toutefois noter qu'aucune information n'est donnée sur le contenu de la formation. Il est donc très difficile d'avoir une idée de la situation.

La page "nos résultats" :

Nous sommes surpris des performances des propriétaires du site. En effet, il a été réalisé des gains importants entre octobre et le 4 décembre, date de création. Nous avons du mal à comprendre comment cela est possible.

La page contacts :

A part des adresses mails ou sur la messagerie télégram, aucune information ne permet de savoir qui exploite ce site.

Les informations juridiques :

La situation est simple. Il n'y a aucune information de quelque nature que ce soit. Il n'y a pas de mentions légales ou pas de Conditions Générales de Vente qui permette de connaître le fonctionnement de la relation juridique.

Les témoignages :

Ils sont remarquables pour un site qui a un mois d'existence.

Facebook :

Le site a une page facebook. Nous publions ci-dessous des extraits :

[La page accueil - facebook - du site B&G Invest](#)

[La page photos - facebook - du site B&G Invest -](#)

[La page à propos - facebook - du site B&G Invest](#)

[La page Formation - Facebook du site bng invest](#)

Là encore, aucune information juridique n'est donnée. Il en est de même sur la nature et la qualité des formations.

Il est à noter que les témoignages sont en 3 langues. Ce site a donc des moyens humains importants pour répondre aux demandes de formation.

Devant le manque de transparence de ce site, nous vous conseillons la plus grande prudence. Vous devez demander les statuts de la société, les Conditions Générales de Vente et la nature exacte des formations proposées. Aucune société ne peut gagner sa vie avec des tarifs aussi bas.

Il peut s'agir d'un site de collecte de leads (datas de consommateurs potentiellement intéressés) qui seront ensuite mis en contact avec un autre site qui ne fera pas de la formation.

Conclusion :

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous indiquer nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire le règlement.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-diamants-aux-options-binaires-ou-au-bitcoin/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[La revue ANTIPAC n° 142](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi la régler par chèque à l'ordre d'ADC France. Il est à joindre avec les documents que vous nous enverrez.

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

